

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2015

Objet : **CHARTRE D'URBANISME COMMERCIAL DE BOURG-EN-BRESSE AGGLOMERATION**

Membres élus présents : MM BAILLY - BENEDIT - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOUIN - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOUSSEAU - LUGAND - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - M. VERNE

Intervention de Pascal PERRAUT, Vice-président

Bourg-en-Bresse Agglomération a sollicité la Chambre pour la signature d'une charte d'Urbanisme Commercial.

En 2013, Bourg-en-Bresse Agglomération a décidé de lancer un schéma de Développement Commercial avec le soutien et les apports de la Chambre, examinés en bureau à l'époque. Aujourd'hui BBA souhaite formaliser les principes adoptés dans une charte de développement commercial à l'échelle de l'agglomération et cosignée par la Chambre et qui servira :

- d'aide à la décision dans les CDAC sur l'agglomération
- de contribution de l'agglomération au futur DAAC qui sera le volet commerce de la future révision du SCOT

La Charte reprend les axes prévus par le schéma, dont certains sont déjà en cours de lancement, tel que la vocation commerciale du carré Amiot par exemple.

Les principales préconisations prévues sont :

- La concentration des développements commerciaux éventuels sur les friches commerciales
- La priorité aux installations en centre-ville
- L'acceptation de projets sur des créneaux où l'agglomération est faible actuellement.

Hormis des points déjà achevés comme le soutien au point de vente collectif de producteurs sur St Denis, la plupart des actions en cours ou prévues vont dans le sens des préconisations de la Chambre.

Il s'agit donc aujourd'hui d'autoriser le Président à signer cette charte.

L'Assemblée, vu l'exposé de Pascal Perraut, Vice-président, autorise le Président à signer la charte d'urbanisme commercial de Bourg-en-Bresse Agglomération.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	34
- Nombre de Membres présents	18
- Nombre de voix pour	18
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président